

Procès-verbal de l'assemblée générale 17 mars 2018

Francheville (Côte d'Or)

A 14h30, l'assemblée générale constitutive du nouveau comité régional est appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral du président
- Rapport d'activités 2017
- Rapport des commissions
- Rapport financier 2017
- Approbation du rapport financier
- Election complémentaire au Conseil d'Administration (*)
- Election des 3 représentants du CSR à l'Ag de la FFS
- Election des 2 vérificateurs aux comptes
- Rôle du CSR et des CDS dans le projet fédéral
- Plan triennal du CSR – projet présenté au Conseil Régional
- Cotisation 2018 des associations au CSR
- Reversement de la cotisation fédérale aux CDS
- Soutien au développement de la spéléologie en 2018
- Projets 2018
- Budget prévisionnel 2018
- Vote du rapport financier
- Conventions d'accès aux sites de pratiques
- Questions diverses

60 personnes sont présentes, dont 46 représentants des 8 départements de Bourgogne-Franche-Comté, représentant 65 voix (19 procurations) pour 72 voix pouvant s'exprimer. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Rapport moral du président

Voilà 16 mois, nous nous retrouvions ensemble, bourguignons et franc-comtois pour nous affranchir de nos frontières naturelles et surtout habituelles, afin de créer, à partir de 2 Ligues, un seul Comité Spéléologique Régional. Il avait alors fallu une petite année de travail pour réussir cette fusion – encore faut-il espérer qu'elle ait été réussie ! Car toute nouvelle structure génère forcément une attente.

Dès le lendemain de cette AG, nous nous sommes retrouvés à quelques-uns du conseil d'administration nouvellement élu pour potasser un projet de développement qui soit en phase avec les premiers choix proposés par cette même AG. Non pas que nous soyons de grands adeptes du papier noirci, mais d'une part les instances qui nous proposent quelques subventions nous obligent à réaliser un tel document,

d'autre part, il est bien de temps à autre de se poser et tenter de structurer notre fonctionnement et les actions qui en découlent.

Ce projet vous sera rapidement exposé tout à l'heure ; il est certainement trop ambitieux et, finalement, nous n'avons pas obtenu les subventions escomptées pour répondre à ces ambitions. Mais au moins, nous les avons affichées. Côté finance, ça n'a donc pas été top, mais, nous nous consolerons comme nous pourrons en expliquant que c'est la crise pour tout le monde. Et comme nous sommes imaginatifs et que l'équipe que vous avez élue est efficace, vous verrez également tout à l'heure que nos projets 2017 ont malgré tout, tous pu être mené à bien en toute sérénité.

Ensuite, c'est tout un travail administratif et de paperasserie qu'il a fallu conduire : solder les comptes des deux Ligues, créer un nouveau compte, faire des signatures, déclarer le nouveau CSR, écrire à droite et à gauche pour tenter de se faire connaître... Et ce n'est pas fini puisqu'il a fallu encore, il y a deux jours, réexpliquer que l'instance déconcentrée de la FFS s'intitule comité Spéléologique régional de Bourgogne-Franche-Comté et non pas Comité régional de la fédération française de spéléologie de Franche-Comté...

Tout ce travail administratif, c'est ce qui fait que lorsque je vous raconte cela, vous vous dites que vous êtes bien contents d'être sur vos chaises et pas à ma place ; que le nouveau président, il a l'air pas mal puisqu'il a l'air d'aimer toute cette paperasserie ; et que le président, il doit être content de nous voir content...

Bon, oui, je suis content que vous soyez content, mais non, je suis comme tout le monde, je n'aime pas beaucoup cette paperasserie, mais j'assume sinon je ne serai pas là.

Peut-être d'ailleurs, c'est parce que nous ne sommes pas des pros de la paperasserie que j'ai totalement zappé d'inviter aujourd'hui la DRJS, le CROS (mais je ne sais pas toujours pas lequel ou qui), voire la fédé. Ce n'est pas bien, c'est ma faute. Nous nous consolerons en disant que la fédé à un conseil d'administration ce même jour et donc n'est pas dispo, que la DRJS est notre interlocuteur préféré pour les subventions CNDS mais comme le CNDS a décidé cette année qu'il excluait de son périmètre les sports de nature, l'Etat n'est pas vraiment passionné par nos activités, et enfin que le seul des 2 CROS existants avec qui nous avons réussi à avoir quelques sympathiques contacts, c'était pour nous réclamer une cotisation ou pour distribuer des médailles. Pour l'instant, c'est d'un intérêt limité, alors nous attendons que la fusion des CROS soit effective.

En dehors de ces démarches administratives qui coûtent quelques soirées aux gentils bénévoles, le fonctionnement n'a pas conduit à un harcèlement du conseil d'administration en messages mail – enfin, j'espère – sauf peut-être dans le cadre de la préparation de cette AG. Il s'est réuni 2 à 3 fois, a fait un vote en ligne et je reconnais qu'il y a eu une bonne participation à ces réunions. Seul le bureau, pourtant bien actif, est encore un peu faible avec déjà 2 départs pour non renouvellement de licences, et qu'il va falloir combler pour que le secrétaire, le trésorier et le président ne soient pas seuls.

Ainsi, s'il y a un défaut dans notre gouvernance d'aujourd'hui, c'est que beaucoup de décisions se réduisent un peu trop à des échanges entre seulement les 3 à 4 mêmes personnes.

Parallèlement, j'ai découvert de temps à autres des petits dossiers qui, à un moment, avaient dû certainement se perdre sur le coin d'un bureau d'un club, d'un CDS, d'une ligue ou d'une fédération et que chacun avait oublié d'évoquer lorsque nous avons travaillé sur la fusion. Je les ai vu apparaître au bout de quelques mois, tel Michel Siffre sortant d'un trou. Ici une convention entre la FFS et la DREAL sur un inventaire faunistique, là des négociations de conventions avec des carriers où les CDS, CSR et FFS sont à peine au courant des négociations... Faut récupérer les bouts de dossiers, reconstruire un historique, interroger, reprendre la main lorsque c'est nécessaire et gérer. Car finalement, l'essentiel, c'est que les dossiers aboutissent.

Bon, voilà pour les corvées de tous les jours – et je ne vais pas détailler plus loin celles-ci. Heureusement, le Comité Spéléologique Régional affiche d'autres ambitions que de faire de la simple gestion administrative. L'idée derrière tout cela, c'est aussi de mettre quelques idées sur la table et de proposer des actions qui puissent profiter à tous. Cela ne veut pas dire que le CSR doit devenir un grand club de spéléo ; cela veut dire aussi que nos priorités, c'est de proposer et financer des actions ouvertes au plus grand nombre, ensuite des actions qui peuvent avoir un intérêt régional.

Je vous laisse évidemment définir ce qu'est un intérêt régional ou ce qu'est une action ouverte à tous. Pendant que vous cogiter, je vais rappeler quelques exemples de cette année 2017.

Mais avant toute chose, il faut pouvoir communiquer et financer. Alors, pour faciliter notre communication, le CSR a d'abord mis en place en un temps record un site Internet www.csr-bfc.fr. Là je dis super bravo et merci à François. Je trouve que c'est une très belle réussite et j'espère que tous dans cette salle, vous vous êtes approprié ce bel outil. Dans le même temps, nous avons créé des listes de diffusion. La gestion, c'est Rémy, et ce n'est pas rien. Super merci aussi pour cette gestion et la réactivité ! Pour trouver les sous, c'est des échanges compliqués avec le trésorier. Je ne sais pas si j'ai toujours tout compris, car la méthode du trésorier c'est pas tout à fait la mienne. Mais qu'importe, puisque ça marche aussi drôlement bien. Alors là aussi, grand merci à Eric pour sa disponibilité et sa patience.

Une fois tous ces outils mis en place, outils qui vont perdurer heureusement au-delà de l'année 2017, la communication sur les actions a pu commencer.

Tout d'abord, les aides à la formation – c'est pour moi essentiel dans nos structures – les stages ouverts vers un public élargi dans le sens où a été mis en place quelques moyens pour accueillir couples, femmes et enfants. Belle réussite puisqu'il a fallu refuser du monde. Dans la foulée, un petit week-end bio sympa. En parallèle à ces actions de formation, quelques actions de terrain... d'un côté, le RIF qui a eu le mérite de rassembler des personnes d'horizons bien divers et qui s'est déroulé dans le Jura. Sur le papier une belle action, côté organisation et gestion quelques tensions... sans autres commentaires. De l'autre, le camp famille qui a rassemblé près de 40 spéléos qui sont venus grouiller sous le sol du Vaucluse, mais qui est resté encore un peu trop bourguignon ; enfin le camp Berger avec ses 260 participants, dans la continuité de ce qui s'est fait les années passées.

Mais ne nous berçons pas d'illusions. Certains nous reprocherons – pour ne pas dire que je me suis pris ces reproches en pleine poire dans les 5 minutes qui avaient suivi la fin de l'AG du 5 novembre 2016 – que tout cela manque d'originalité, que c'est pas très ambitieux, tout cela pour ça et patati et patata. Que voulez-vous que je réponde à cela : ben oui, que tout cela, ce n'est que du faux neuf, dans ce discours, ce n'est peut-être que de la brosse à reluire ? Effectivement tout cela, ce n'est que la continuité de ce qui se faisait plus ou moins avant la fusion. Ben oui, il n'y a pas eu un miracle fusionnel qui aurait vu naître un super projet régional autour duquel nous nous retrouverions tous, avec une super spéléo de terrain bien ambitieuse.

Que doit être ce projet ? Une super désobstruction comme cela a été évoquée par certain ? Un super camp d'explo quelque part en France, en Europe, à l'autre bout du monde ? J'ai un copain au Canada qui organise des camps au Mexique – ce serait chouette un projet comme celui-là, non ? Et bien pour l'année 2017, un tel projet n'a pas été esquissé. Pour 2018, je ne l'ai pas vu pointer un bout de son nez, comme si nous étions trop enfermés sur nos propres habitudes et certitudes, ce qui, il est vrai, reste une position bien confortable.

Mais rien n'empêche de faire émerger de telles idées. Pour cela, il faut vouloir s'investir pour les autres. Et aujourd'hui, si cet investissement est bien réel, il est limité à un tout petit groupe. Mais attention, là aussi, il ne faut pas trop s'illusionner ! Un comité avec 600 spéléos répartis dans 8 départements, cela

ne se manœuvre pas de la même façon que des Ligues avec 4 départements. Je l'ai appris un peu tous les jours, et je continue à apprendre et je crois que tout le monde ne l'a pas encore intégré.

Je terminerai en résumant ces propos par 3 constats :

- 1. Premier constat : le Comité Spéléologique Régional de Bourgogne-Franche-Comté est installé.*
- 2. Deuxième constat : ce nouveau Comité fonctionne. Même s'il reste des progrès à faire, il n'y a pas de grands dysfonctionnements.*
- 3. Troisième constat : le Comité fait même un peu de spéléo !*

Je ne sais pas si cela répond un peu aux attentes que j'ai évoqué au tout début de mon intervention, mais c'est déjà un bon début et pour cela, je vous demande de remercier l'ensemble des membres du Conseil d'Administration du CSR et les présidents des commissions, pour avoir su être présent, pour leur disponibilité, leurs idées et leur participation aux débats nécessaires au bon fonctionnement de notre structure, et pour vous avoir offert, malgré tout, un peu de spéléo de terrain.

Merci de votre attention.

Rapport d'activités

- Licenciés 2017 :
 - ✓ 618, soit une baisse de 5% par rapport à 2016.
 - ✓ Hommes : 78%
 - ✓ Femmes 22%
 - ✓ -18 ans : 9%
 - ✓ +60 ans : 14%
- Fonctionnement administratif :
 - ✓ Réunion du CA les 25 mars et 18 novembre, un vote en ligne, nombreux échanges mails
 - ✓ Participation du président à l'AG du CDS25 et du GIPEK
- Mise en place d'un site Internet www.csr-bfc.fr
- Actions 2017
 - ✓ Camp Vaucluse du 22 avril au 1er mai avec 37 participants
 - Il est fait remarquer que la communication concernant ces camps pourrait être améliorée.
 - ✓ Camp Berger du 1er au 15 août avec 260 participants
 - Les camps Berger ont pris une telle notoriété qu'aujourd'hui, il est très attendu. La reprise en main d'une telle organisation par quelqu'un d'autre sera à envisager un jour.
 - Les camps Berger sont également des camps dépollution du gouffre. En 2017, près d'une demi tonne de déchets ont été remontés du fond du gouffre.
 - ✓ RIF Canyon du 15 au 18 juin avec 300 participants
 - ✓ Aide à la formation avec 27 soutiens financiers pour participation stages dont 16 perf spéléo, 1 perf canyon, 2 initiateurs spéléo, 5 formation Spéléo-Secours
 - Le CSR a pris la décision, lors de son CA du 18 novembre de ne pas apporter d'aides aux stages CPT, chaque département ayant une politique sur ce sujet très différente.
 - ✓ Stage initiateur fédéral, perfectionnement technique, découverte de la spéléologie du 9 au 16 juillet avec 30 stagiaires et 15 cadres
 - ✓ Stage Initiation / Perfectionnement « Sous la Séranne » du 18 au 25 février avec 15 stagiaires et 8 cadres
 - A noter que l'encadrement de ces stages a été assuré en très grande partie grâce à des initiateurs ou moniteurs de la région.
 - ✓ Stage Biospéléologie en Haute Saône du 24 et 25 juin avec 10 participants.
- Fonctionnement des commissions

- ✓ Commission médicale : absence de candidat.
- ✓ Commission Canyon (EFC) : J. Pignier – non fédéré en 2018 – poste vacant
- ✓ Ecole Française de Plongée Souterraine (EFPS) : absence de candidat – B. Bouchard demeure l'interlocuteur de l'EFPS.
- ✓ Commission Scientifique / Environnement : absence de candidat – B. Bouchard demeure l'interlocuteur de la commission.
- ✓ Commission Secours (SSF) : Jean-Marc Chaput, président et correspondant SSF
- ✓ Ecole Française de Spéléologie (EFS) : François Beaucaire, président, Rémy Limagne, correspondant EFS.
- ✓ Commission Documentation / Publication : Dominique Watala
- ✓ Commission Inventaire filmique : Pascal Lamidey
- ✓ Amicale Jeune Vieux : Pascal Lamidey

Rapport financier 2017

--- voir annexe 1 ---

Le bilan est positif avec un excédent de 4561,19 €. Des économies ont été réalisées sur l'année 2017 : le fonctionnement a été moins élevé que prévu, en partie du fait de demandes d'abandon de frais plutôt que d'un remboursement des déplacements par les bénévoles. L'aide au Rassemblement Interfédérale Canyon (RIF) n'a été que de 1000 € au lieu des 2000 € votés lors de l'AG de fin 2016. Le CA de mars 2017 a pris la décision d'apporter une aide au RIF à hauteur de 1000 €, et un éventuel complément sur présentation du budget final. En effet, le projet présenté lors de l'AG 2016 et sur lequel s'est prononcé l'assemblée était très éloigné du budget réel présenté quelques mois plus tard.

Le CSR a demandé des explications au comité d'organisation du RIF à la suite de la présentation d'un budget réalisé, équilibré au centime près. Il a fallu l'intervention de la fédération pour obtenir les justificatifs des dépenses et un bilan financier corrigé. Les justificatifs des dépenses fournis n'ont pas paru suffisants au CA du CSR. Il est proposé à l'assemblée de se prononcer sur trois propositions :

1. Le CSR estime les comptes soldés avec le RIF et aucune démarche n'est entreprise pour réclamer le remboursement de la subvention de 1000 € versés.
→ 36 voix pour cette proposition.
2. Le CSR estime que le comité d'organisation du RIF n'est pas en mesure de justifier correctement les comptes de la manifestation, et demande le remboursement intégral de la subvention de 1000 € versés.
→ 8 voix pour cette proposition.
3. Le CSR demande qu'une analyse plus fine des comptes du RIF soit réalisée et que la subvention de 1000 € versée soit recalculée au prorata des frais engagés pouvant être subventionnés, entraînant ainsi un remboursement partiel de cette subvention.
→ 29 voix pour cette proposition.

1^{ère} délibération : L'assemblée générale demande qu'aucune demande de remboursement, même partiel, de la subvention versée, ne soit engagée auprès du comité d'organisation du RIF.

2^{ème} délibération : Le bilan financier 2017 du CSR est soumis à l'approbation de l'assemblée. Il est validé par 65 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Elections

Des élections doivent avoir lieu pour compléter le CA du CSR, élire des représentants à l'AG de la FFS et deux vérificateurs aux comptes.

- Election complémentaire au Conseil d'Administration :
 - Un candidat se présente :
 - Albin DAUMALLE
- Election des représentants du CSR à l'AG de la FFS
 - Trois candidats se présentent :
 - François BEAUCAIRE
 - Pascal LAMIDEY
 - Bruno BOUCHARD
- Election des 2 vérificateurs aux comptes 2018
 - Deux candidats se présentent :
 - Alain GUILLON
 - Patrick SOLOGNY

3^{ème} délibération : l'ensemble des candidats sont élus à l'unanimité.

Projet fédéral

Le plan d'actions du projet fédéral est présenté en commentant en particulier les actions pour lesquelles les CSR, CDS et clubs sont acteurs.

Un débat s'engage sur le développement de l'expertise fédérale. Il est proposé de faire dans l'année une réunion spécifique sur ce thème avec les personnes intéressées.

Plan de développement du Comité Spéléologique Départemental

Le plan de développement du comité et l'état d'avancement des actions sont présentés. Il est rappelé qu'un tel plan doit prendre en compte le plan de développement de la fédération, les objectifs fixés par le conseil régional, et ceux du CNDS.

Cotisations 2018

- Cotisation 2018 des associations au CSR : l'article 4 des statuts du CSR stipule que les associations et établissements affiliés contribuent au fonctionnement du CSR par le paiement d'une cotisation dont le montant et les modalités de versement sont fixés par l'Assemblée générale.

4^{ème} délibération : l'assemblée vote à l'unanimité une cotisation de 0 €.

- Reversement de la cotisation fédérale aux CDS : en 2017, le CSR a reversé aux CDS, 50% du retour sur cotisation fédérale. Lors de son AG, le CDS25 a voté la proposition que le CSR BFC reverse intégralement les licences aux CDS en fonction du nombre de membres. Après débat, il est proposé à l'assemblée de se prononcer sur trois propositions :
 4. Le CSR conserve l'intégralité de la cotisation :
 - 5 voix pour cette proposition.
 5. Le CSR reverse la moitié de la cotisation aux CDS au prorata du nombre de licenciés de l'année précédente :
 - 35 voix pour cette proposition.
 6. Le CSR reverse l'intégralité de la cotisation aux CDS au prorata du nombre de licenciés de l'année précédente :
 - 25 voix pour cette proposition.

5^{ème} délibération : l'assemblée décide le reversement de la moitié du retour sur cotisation aux CDS, au prorata du nombre de licenciés de l'année précédente.

Soutien au développement de la spéléologie en 2018

- Aide aux participants aux stages EFS, EFC, EFPS à hauteur de 25% du reste à payer pour les fédérés dans un club de la région.
- Aide aux participants aux stages SSF, à hauteur de 50% du reste à payer pour les fédérés dans un club de la région.
- Soutien aux EDS 25 et EDS 70 : le CSR remboursera aux enfants inscrits aux EDSC la licence et l'assurance, soit 41 € par personne. Cette aide sera versée directement aux bénéficiaires et non au EDSC au CDS.
- Soutien au fonctionnement du CSR, des commissions, à l'amicale « Jeunes Vieux » et à l'inventaire filmique.
- Soutien à la participation de Didier Lamotte à l'expédition « Ultima Patagonia » (février 2019), à hauteur de 300 €. Il est demandé à D. Lamotte de s'engager sur une communication sur cette expédition par articles sur le site Internet du CSR, conférences ou articles dans les médias.
- Publications : il est proposé d'apporter une aide aux publications, par une avance remboursable ou l'achat d'ouvrages par le CSR :
 - 1000 € pour le 3^{ème} tome de l'inventaire de Saône-et-Loire
 - 360 € pour le bulletin « Le karst comtois »
- Etudes du Verneau : le GIPEK demande un soutien du CSR mais ne fait pas de demande financière.

Soutien aux projets 2018

- Exercice SSF régional : le projet est reporté.
- Camp « famille » : il se déroulera dans le Lot du 14 au 21 avril 2018
- Stages :
 - Stage initiateur du 7 au 14 juillet dans le Jura
 - Stage « famille » du 7 au 14 juillet dans le Jura
 - Stage « recyclage de cadre » en novembre dans le Jura
 - Stage biospéléologie dans le Jura
- Camp Berger en août
- Activités de l'AJV

Budget prévisionnel 2018

--- voir annexe 2 ---

- Barème de remboursement

6^{ème} délibération : Le barème de remboursement des frais engagés par les bénévoles est soumis à l'approbation de l'assemblée qui le valide à l'unanimité.

- Budget prévisionnel

--- voir annexe 3 ---

Le budget prévisionnel est construit à partir de l'ensemble des éléments débattus et est présenté à l'assemblée par le trésorier. Les recettes de ce budget prévisionnel prennent en compte les subventions du Conseil Régional, celles demandées au titre du CNDS, et le retour sur cotisation versé par la fédération.

7^{ème} délibération : le budget prévisionnel issu de ce débat est soumis au vote de l'assemblée qui l'approuve à l'unanimité.

Convention d'accès aux sites

Il est rappelé qu'une convention doit se traiter au niveau CDS ou CSR. Elle engage la FFS : la fédération et la commission assurance doivent être informées. Enfin, désormais, les conventions d'accès à des cavités sont contresignées par le président de la FFS.

Deux conventions avec « Granulats de Franche Comté » (GDFC) sont traitées au niveau régional :

7. Convention pour la surveillance et l'amélioration de la gestion du réseau souterrain de la Sapouie dans la zone d'influence de la carrière GDFC a Arcey. Les signataires sont 4 communes, GDFC et le CSR. Deux départements sont concernés : Doubs, Haute-Saône.
8. Projet de convention CSR et GDFC, EQUIOM GRANULATS pour permettre l'intervention des spéléos dans les carrières de roches massives calcaires. A ce jour, la FFS ne voit pas de difficultés avec une telle convention. Les négociations sont à conduire pour élargir le périmètre de la convention à toute la région. Six départements sont concernés : Côte d'Or, Haute-Saône, Doubs, Saône-et-Loire, Jura, Territoire de Belfort.

Questions diverses

1. Motion adoptée à l'AG du CDS69

L'Ag du CDS 69 propose à l'AG fédérale la motion suivante :

« Le mode d'élection par binôme mixte, actuellement en vigueur au CA, entraîne un certain nombre de problèmes :

- *Pour ceux qui se présentent : difficulté de trouver un binôme, impression de « seconde main » pour l'un des deux. Forte pression sur les femmes qui, bien que représentant moins de 27% des fédérés, doivent assumer la moitié des postes.*
- *Pour ceux qui votent : le choix se fait souvent uniquement pour –ou contre – la personnalité la plus marquante du binôme.*

La loi stipule actuellement qu'un minimum de 40 % des postes doit être réservé à chaque genre si chacun des genres représente au minimum 25% des licenciés. Mais la loi n'impose pas une élection par binôme, ni une égalité stricte.

Pour revenir à une meilleure équité entre hommes et femmes, l'AG demande au CA de proposer un (ou des) mode alternatif d'élection pour l'AG 2019.

Les grands électeurs devront avoir le choix lors de l'AG 2019 entre le mode d'élection actuel par binôme et un (ou des) autre mode alternatif d'élection.

Cette proposition devra être traitée en AG extraordinaire puisque entraînant éventuellement une modification de nos statuts. »

8^{ème} délibération : Après débat, le soutien à la motion par les représentants du CSR à l'AG fédérale est soumise au vote de l'assemblée qui se prononce par 47 voix pour, 0 voix contre, 4 abstentions.

2. Projet d'un atelier autour de la spéléo sur un lycée de Pontarlier (Doubs).

B. Bouchard présente en quelques mots le projet de création d'un atelier autour de la spéléo sur un lycée de Pontarlier (Doubs) avec des études scientifiques. Personne n'a connaissance d'un projet analogue dans la région conduit sur du long terme. Un éventuel soutien du CSR pour aider à l'émergence de ce projet est accepté par l'assemblée.

3. « Histoire de désob »

D. Accary présente le projet de colloque international sur la désobstruction en milieu souterrain qui se tiendra à Azé en Saône et Loire les 9 et 10 mars 2019.

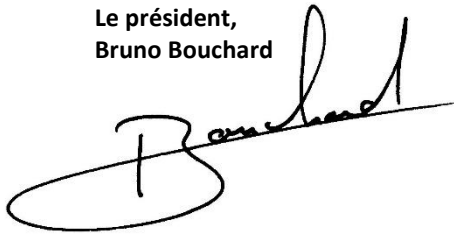
4. Assemblée Générale 2019

Le Spéléo-Club de Pommard accepte d'organiser la prochaine AG du CSR, qui se tiendra le 16 mars 2019.


L'ordre du jour étant épuisé, et après avoir remercié les organisateurs de cette journée, François Beaucaire et Rémy Limagne, le président met fin à l'assemblée générale du comité spéléologique régionale à 18h35.

Monsieur le maire de Francheville invite l'assemblée à un vin d'honneur.

**Le président,
Bruno Bouchard**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bouchard', with a large, stylized initial 'B' at the beginning.

**Le secrétaire,
Rémy Limagne**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Limagne', with a large, stylized initial 'L' at the beginning.

ANNEXE 1

C.S.R. "BFC" BUDGET réalisé 2017

Année Budgétaire du 01 01 2017 au 31 12 2017 -

Adopté par l'assemblée générale du 17 mars 2018

EXERCICE 2017

RECETTES	Prévi. 2017	Réalisé 2017	DEPENSES	Prévi. 2017	Réalisé. 2017
Fonctionnement	4 350,00€	4 112,40€	Fonctionnement	4 350,00€	4 112,40€
Intérêt bancaire		60,07€	Organisation réunions -Déplacements (Bureau - CD)	1 300,00€	1 022,40€
AG			AG.	400,00€	
Ristourne FFS	2 700,00€	2 692,85€	Timbres - Tél	100,00€	
Déplac. Grands Electeurs (FFS)	300,00€	123,48€	Frais Grands électeurs	500,00€	
Conseil Régional		450,00€	Aide aux CDS	1 350,00€	1 303,25€
Abandon de frais		786,00€	Frais bancaire	100,00€	56,14€
Fonds propre CSR	1 350,00€		Entretien - matériel bureau	600,00€	31,30€
			Fonds propre CSR		1 699,31€
Commission AJV	100,00€	13,60€	Commission AJV	100,00€	13,60€
Fonds propre CSR	100,00€	13,60€	Fonctionnement	100,00€	13,60€
Commissions en cours de création	1 000,00€		Commissions en cours de création	1 000,00€	
	1 000,00€			1 000,00€	
Commissions Publications		180,90€	Commissions Publications -		180,90€
Divers		24,00€	Site internet		180,90€
Inventaire du charolais		80,00€			
Fonds propre CSR		76,90€			
Com. Enseignement	12 600,00€	29 064,38€	Com. Enseignement	12 600,00€	29 064,38€
Camp Famille			Fonctionnement	200,00€	
Stage Bio		1 288,22€	Stage Bio		1 334,22€
Stage Fevrier		10 741,36€	Stage Fevrier		8 792,50€
Stage Ligue Juillet	4 000,00€	14 248,80€	Stage Ligue Juillet	3 500,00€	11 727,34€
Berger 2017	1 000,00€	500,00€	Berger 2017	1 000,00€	503,59€
Stage Burgo	600,00€		Stage Burgo	900,00€	
Actions diverses - CE MARS		786,00€	Actions diverses	700,00€	
Conseil Régional	2 000,00€	1 000,00€	Actions diverses - CE MARS		768,82€
CNDS	2 000,00€	500,00€	Convention EDS 25	300,00€	
Gestion de stage	3 000,00€		Aide aux stages	3 000,00€	2 858,25€
Fonds propre CSR			Gestion de stage	3 000,00€	
			Fonds propre CSR		3 079,66€
Commission Secours	6 700,00€	3 982,00€	Commission Secours	6 700,00€	3 982,00€
Fonctionnement			Fonctionnement	200,00€	
Journée technique-stages-barnum			Exercice regionale	500,00€	
Abandon de frais			Journée technique-stages-barnum		
Fonds propre CSR	200,00€		Frais du stage	6 000,00€	3 976,00€
Conseil Régional	1 000,00€	1 000,00€			
CNDS	1 000,00€				
Part stagiaires et SSF	4 500,00€	2 982,00€	Fonds propre CSR		6,00€
Autres Actions	8 000,00€	5 552,28€	Autres Actions	8 000,00€	5 552,28€
RIF 2017			RIF 2017	2 000,00€	1 000,00€
Camp spéléo Famille	5 500,00€	4 169,00€	Camp spéléo Famille	6 000,00€	4 538,00€
Conseil Régional - pratique féminine		250,00€	Inventaire filmique		14,28€
CNDS - pratique féminine		1 000,00€			
Conseil Régional	100,00€				
Fonds propre CSR	2 400,00€	133,28€	Fonds propre CSR		
RECET. EXERCICE	32 750,00€	42 905,56€	DEPENSES EXERCICE	32 750,00€	42 905,56€

	Prev 2017	Réalisé 2017
Aide Conseil régional	3 000,00 €	2 700,00 €
Aide CNDS	1 500,00 €	1 500,00 €
Ristourne FFS	2 700,00 €	2 692,85 €
Fond Propre	5 050,00 €	-4 561,19 €
Abandon de frais		5 632,26 €

ANNEXE 2



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

Comité Spéléologique Régional Bourgogne-Franche-Comté

Réf : CSR BFC – barème 2018-2018-03-17.doc

Barème de remboursements 2018

Rappel :

Tout engagement de dépenses doit faire l'objet d'un accord préalable du trésorier du CSR.

Les notes de frais doivent être accompagnées des justificatifs (factures, tickets de caisse, tickets de péages, reçus de paiement) et signés. En cas d'envoi dématérialisé, le bénéficiaire s'engage à conserver les originaux des justificatifs 10 ans pour tous contrôles.

Elles doivent être adressées directement au trésorier :

Eric DAVID – 4, place du Pèse lait – Montadoit – 39240 VALZIN EN PETITE MONTAGNE accompagnées des justificatifs

➤ Remboursements des frais de déplacements en voiture (bénévoles du CSR)

- Barème kilométrique : 0,30 € / km
- Péage : sur présentation du ticket
- Parking : sur présentation du ticket

➤ Remboursements des frais de déplacement en train

Valeur du billet en deuxième classe Parking : sur présentation du ticket

➤ Remboursements des frais de déplacement en avion

- Justifier d'un trajet équivalent en train supérieur à 5 heures
- Valeur du billet avec maximum 1,5 fois le prix du billet de train en deuxième classe
- Parking : sur présentation du ticket
- Joindre impérativement les tickets d'embarquement

➤ Repas

- | | | |
|--|---|---------|
| - (Montant maximum pris en charge par repas) | : | 24,00 € |
| - Nuitée (hôtel + petit déjeuner) | : | 70,00 € |

➤ Autres frais de fonctionnement

: Sur justificatif

➤ Aide aux stagiaires

Stages EFS, EFC, et EFPS uniquement : 25 % du prix de journée au tarif fédéral

Stages SSF National : aide uniquement aux sauveteurs du SSF à hauteur de 40 % du prix de journée au tarif réduit SSF.

1 stage aidé par an avec possibilité d'aide d'autres stages en fonction du reliquat budgétaire (décision prise en début d'année suivante par le Conseil d'administration).

Les demandes sont prises en compte par ordre chronologique d'arrivée chez le trésorier et ce jusqu'à épuisement du budget.

➤ Encadrement des stages du CSR :

Participation aux frais matériels des cadres fédéraux : 18,20 € par jour de stage national plafonné à 127,40 € par stage et par mois.

Barème valorisation bénévolat 2018

➤ Taux horaire de 9 € / h (1 x smic) pour :

- Réunion
- Participation à une formation
- Participation à une action CSR hors encadrement

➤ Taux horaire de 18 € / h (2 x smic) pour :

- Membres du bureau et responsables de commission
- Fonction d'encadrement d'activités
- CT SSF – Mission de conseils scientifique – environnementale, etc

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au trésorier du CSR

ANNEXE 3

C.S.R. "BFC" BUDGET Prévisionnel 2018

Année Budgétaire du 01 01 2018 au 31 12 2018 -

Adopté par l'assemblée générale du 17 mars 2018

EXERCICE 2018

RECETTES	Prévi. 2018	Réalisé 2018	DEPENSES	Prévi. 2018	Réalisé. 2018
Fonctionnement	4 350,00€	0,00€	Fonctionnement	4 350,00€	0,00€
Intéret bancaire	50,00€		Organisation réunions -Déplacements (Bureau - CD)	1 300,00€	
AG			AG	400,00€	
Ristourne FFS	2 700,00€		Timbres - Tél	100,00€	
Déplac. Grands Électeurs (FFS)	200,00€		Frais Grands électeurs	500,00€	
Conseil Régional	500,00€		Aide aux CDS	1 350,00€	
Abandon de frais			Frais bancaire	100,00€	
Fonds propre CSR	900,00€		Entretien - matériel bureau	600,00€	
			Fonds propre CSR		
AJV	100,00€	0,00€	AJV	100,00€	0,00€
Fonds propre CSR	100,00€		Fonctionnement	100,00€	
			Actions		
Commission Environnement-scientifique	100,00€		Commission Environnement-scientifique	100,00€	
Fonds propre CSR	100,00€		Fonctionnement	100,00€	
Commissions Publications	460,00€	0,00€	Commissions Publications -	460,00€	0,00€
Divers			Site internet	100,00€	
Karst Comtois	360,00€		Karst Comtois	360,00€	
Inventaire du charolais					
Fonds propre CSR	100,00€				
Com. Enseignement	27 050,00€	0,00€	Com. Enseignement	27 050,00€	0,00€
Stage Bio	1 200,00€		Fonctionnement	200,00€	
Stage Initiateur et Famille Juillet	10 000,00€		Stage Bio	1 200,00€	
Berger 2018	11 250,00€		Stage initiateur et famille Juillet	8 500,00€	
Stage recyclage cadres	1 000,00€		Berger 2018	11 450,00€	
Actions diverses			Stage recyclage cadres	1 500,00€	
Conseil Régional	1 100,00€		Actions diverses	400,00€	
CNDS			Aides aux EDSC	800,00€	
Conseil Régional - pratique féminine	100,00€		Aides aux actions en milieux scolaires	0,00€	
CNDS - pratique féminine	1 500,00€		Aides à la formation	3 000,00€	
Fonds propre CSR	900,00€		Fonds propre CSR		
Commission Secours	4 700,00€	0,00€	Commission Secours	4 700,00€	0,00€
Fonctionnement			Fonctionnement	700,00€	
Journée technique-stages-barnum			Exercice regional		
Abandon de frais			Journée technique-stages-		
Fonds propre CSR	700,00€		Frais du stage	4 000,00€	
Conseil Régional	1 000,00€				
CNDS			Fonds propre CSR		
Part stagiaires et SSF	3 000,00€				
Autres Actions	6 400,00€	0,00€	Autres Actions	6 400,00€	0,00€
Camp spéléo Famille	5 500,00€		Camp spéléo Famille	5 800,00€	
Inventaire filmique			Inventaire filmique		
Ultima Patagonia			Fonctionnement	100,00€	
Pratique feminine			Rencontre entre photographes « avertis »	100,00€	
Ambassadrice feminine			Ultima Patagonia	300,00€	
Fonds propre CSR	900,00€		Pratique feminine		
			Ambassadrice feminine	100,00€	
			Fonds propre CSR		
RECET. EXERCICE	43 160,00€	0,00€	DEPENSES EXERCICE	43 160,00€	0,00€

	Prev 2018	Réalisé 2018
Aide Conseil régional	2 700,00 €	
Aide CNDS	1 500,00 €	
Ristourne FFS	2 700,00 €	
Fond Propre	3 700,00 €	
Abandon de frais		